

Commissions

- a) Biens communaux. Les gouttières de l'église du pont, sans tarder être réparées, les grilles de protection des vitraux réparés. On examine le problème causé par les sapins. Trop hauts, ils détériorent la toiture de l'église. Il faudra les couper. Le tas de débris de tuiles entreposé près de l'église sera enlevé. Muri - Bois. Il faut installer un fourneau dans la pièce humide du logement du rez de chaussée. M. Jacques Henry se mettra en rapport avec M. Ducat pour enlever les panneaux extérieurs d'affichage et en installer dans le couloir d'entrée. Il procède à l'inventaire du matériel.
- b) Employés communaux. Pour faciliter le travail du secrétaire M. Godfroy Jean entretiens et vérifie le dernier jour du mois les fiches de travail de tous les ouvriers temporaires.
- c) Eau. Les compteurs du lotissement sont presque tous relevés. A ce sujet, M. Eschais pour chaque installation vérifie la bonne marche du compteur, son plombage, le robinet d'arrêt et relève l'implantation de la bouche à clef. Dans le cas d'échange du compteur, il note l'indication volumétrique et le n° du compteur déposé, ainsi que le n° du compteur de remplacement.
- Les divers locataires dont les installations sont branchées sur un même compteur peuvent se faire inscrire en mairie pour la pose éventuelle d'un compteur divisionnaire. Ce n'est qu'après une étude approfondie des services intéressés qu'on pourra ou non à l'application.
- Les membres du Conseil et spécialement de la Commission des Eaux sont chargés de la surveillance des travaux en cours et particulièrement en ce moment de la construction de la chambre à vannes du bassin de 150 m³.
- Dès que possible, il faudra noter l'implantation de toutes les bouches à clef relevées.
- d) Chemins. Une entree est prévue à ce sujet avec M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées le mardi 9 courant. Il faut procéder dès que possible au nettoyage et désherbage des chemins. La voirie est refaite en priorité vers l'entrée du grand chemin et la rue de la fontaine.
- e) Egouts. Les regards sont à nettoyer cette semaine. Il serait bon également de vérifier le nettoyage par l'entreprise Kamelli des regards de l'égout du lotissement "Les Berraux", afin qu'on ne scelle pas les plaques sur des regards encombrés de pierres ou de détritus qui risquent de boucher l'égout communal à section rectangulaire. L'avaloir de Flotans est à relever. On procède ultérieurement à la pose de siphons sur les regards qui en sont démunis (devant Boudrier - Bois - etc).
- f) Ordures. Le ramassage se fait maintenant partout chaque samedi. Il faudra nettoyer le dépôt d'ordures du cimetière. Au sujet des tas d'ordures déposés en certains endroits, un arrêté sera pris interdisant le dépôt d'ordures dans la Commune.
- g) Cimetière. 2 tombes gênent l'installation du nouveau cimetière. Une solution est à trouver, on s'efforcera au maximum de les laisser en place. La partie haute du nouveau cimetière sera aménagée et les allées tracées. Il faut procéder à la destruction totale du nouveau cimetière.
- Le mur du cimetière risque de s'effondrer derrière la tombe Seduc. Il faudra le réparer d'urgence.
- h) Propreté du village: 1) La propreté du village devrait être avant tout l'œuvre de tous les habitants. Il est fait un appel pressant à tous pour nettoyer les abords des maisons. Seduc peut et doit être un village propre et coquet. 2) Il faut canaliser l'eau usée du lavoir du Mont jusqu'à l'égout. 3) On pourrait tracer un parking sur la place Henri de Luda, aménager la place de l'église. Ces questions seront posées à Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées.
- i) Electricité. M. Roessler a pris contact avec M. E.D.F. Le devis de renforcement du réseau électrique de 100 000 F comporte essentiellement les points suivants: 1) création d'un poste transformateur sur poteau route de Fleuille, alimentant en 132 (220V-380V) les parties de Seduc comprenant les Baraques, et le CP-73 jusqu'au front. 2) Alimentation en 132 (220V-380V) à partir du transformateur du lotissement, la partie haute du village comprenant le lotissement, le grand Chemin, la Rue du Mont et la Rue J. Petit, jusqu'à et y compris la maison Mauviel. 3) Le réseau B₁ (110V-1) renforcé sera encore utilisé pour le reste du village en attendant la 2^{ème} phase de renforcement qui verra son passage en 132.
- En ce qui concerne l'éclairage public, un avant projet sera présenté par M. Roessler englobant l'ensemble du problème. Pour sa réalisation, on frappera à toutes les portes des organismes susceptibles d'aider financièrement à sa réalisation: Préfet, Conseil Général, Automobile Club Lorrain.
- j) Fêtes et collectes. M. Lambert a prévu en premier lieu une date de Pentecôte, soit le 13/14 mai à Abau, Mulhouse, Cham, Gerardmer et rebou. Selon le nombre de participants, le prix sera de 16 à 18,5 F, repas tiré des sacs. S'inscrire chez M. Lambert ou en Mairie.
- Le quatorze juillet doit être marqué par une fête. La Commission prévoit les manifestations à organiser. Date de la fête patronale: elle est fixée au dimanche suivant le 14 juillet.
- k) Groupe scolaire. M^{me} Jacottin procède actuellement au recensement des effectifs à prévoir. C'est que ce travail terminé qu'on pourra aller de l'avant. Le devis de peinture de la classe est à l'étude.
- l) Course de Sports. On en parle à M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, mardi. Quand le nivellement sera fait, il faudra intérieurement et faire participer tous les jeunes au travail d'aménagement.
- m) Industrie. Auditubus 50kg de charbon aux économiquement faibles.